

Les dispositifs d'alerte contre les violences intrafamiliales



Différents dispositifs d'alerte ont été mis en place pour les victimes des violences intrafamiliales, notamment durant la période de confinement :

- * **l'engagement du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens** pour permettre aux victimes de se rendre dans la pharmacie la plus proche de leur domicile, où elles seront accueillies et où l'alerte sera immédiatement donnée auprès des forces de l'ordre.
- * **le 3919, numéro d'écoute national pour les femmes victimes de violence**, reste opérationnel et une écoute à distance a été mise en place. La ligne est ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h.
- * **le 119, numéro d'appel pour l'enfance en danger**, continue à être joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en priorisant les appels d'enfants.
- * **la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes** mise en place par le ministère de l'Intérieur pour signaler des violences et pouvoir bénéficier d'assistance et de conseils est pleinement opérationnelle, disponible sur [www.violencessexuelles.gouv.fr](#). Elle reste active 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et permet de dialoguer avec des forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles de manière anonyme et sécurisée. Chacun peut diriger les victimes de violences conjugales vers cette plateforme, plus adaptée à la période.
- * **possibilité d'envoyer un message au numéro suivant : le "114"** pour une alerte discrète par SMS, dispositif gratuit accessible 24h/24, 7j/7.

Les forces de l'ordre restent pleinement mobilisées dans leur combat contre les violences intrafamiliales. Il convient de rappeler que pour tout cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place, il convient de contacter les services de première urgence : Le 17 est évidemment à la disposition des victimes et doit impérativement être le moyen de contact utilisé en cas d'urgence. Il permet une action rapide de la police ou de la gendarmerie et que tout soit mis en place pour protéger la ou les victimes.

[AFF_violencesFemmes.pdf](#)

[flyer_violencesFemmes.pdf](#)

Victimes et/ou témoins peuvent solliciter de l'aide :



Par téléphone :

17 (Police secours, en cas d'urgence)

3919 (écoute, information, orientation)

Par SMS :

114 (numéro d'urgence dédié)

Par mail :

✉ victime-toulouse@interieur.gouv.fr (Police)

✉ Bsp.p.do.rgmp@gendarmerie.interieur.gouv.fr (gendarmerie)

Plus d'infos : site internet :

<http://arretonslesviolences.gouv.fr> et <http://toulouse.fr>